



Audience au Conseil supérieur des programmes sur le projet de programme de terminale en Sciences économiques et sociales.

22 mars 2019

Le CDP-SES a participé à une audience sur le projet de programme de SES de terminale réalisé par le groupe d'élaboration des projets de programme (GEPP). Cette réunion a duré deux heures et s'est tenue le vendredi 22 mars dans les locaux du ministère de l'Éducation nationale. Étaient présents à cette réunion :

- Souad Ayada : Présidente du CSP
- Marc Pelletier : Doyen de l'inspection générale de SES et co-pilote du GEPP
- Pierre Michel Menger, membre et co-pilote du groupe d'experts
- Magali Rosa : chargée de mission pour le CSP
- Des représentants de l'AFEP
- Des représentants de l'APSES
- Des représentants du SNES
- Des représentants de SE-UNSA
- Des représentants du SGEN-CFDT
- Des représentants du CDP-SES

Madame Ayada a tenu à rappeler que **le travail présenté lors de cette réunion n'était que provisoire et donc sujet à des amendements**. Le GEPP doit remettre son projet de programme le 6 mai. Par la suite le CSP se réunira de la mi-mai et jusqu'au début du mois de juin pour voter les propositions de projet de programme qui seront diffusées « au fil de l'eau ». Le 10 juin, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) lancera une consultation en ligne et une concertation avec les représentants des organisations. Les programmes passeront à la commission spécialisée des lycées (CSL) à la fin du mois de juin et au Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) autour des 9, 10 et 11 juillet.

Le projet de programme pour la classe de terminale a été présenté par Marc Pelletier et Pierre-Michel Menger. Tout comme les programmes de seconde et de première il est organisé autour d'une entrée par les disciplines et comprend 12 chapitres dont 5 de Science économique, 5 de Sociologie et Science politique et 2 de Regards croisés. **M. Pelletier a rappelé la volonté du GEPP d'inscrire ce projet de programme dans la continuité des programmes de seconde et de première afin de permettre notamment la progressivité des apprentissages**. Ce projet de programme est également construit pour être enseigné sur 27/28 semaines, soit environ 2 semaines par chapitre.

Concernant la partie science économique du projet de programme :

1) Quelles sont les sources d'une croissance soutenable ?

Dans ce chapitre seront abordés :

- La croissance économique et ses sources : accumulation des facteurs de production, progrès technique, innovation, productivité globale des facteurs

- La croissance endogène
- Les limites écologiques de la croissance et la façon dont les politiques publiques peuvent favoriser une croissance soutenable.

2) Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Dans ce chapitre seront abordés :

- Le rôle des avantages comparatifs dans les échanges commerciaux et la spécialisation
- Le commerce intra-branche
- Les déterminants de la productivité des firmes en relation avec la compétitivité des pays
- L'internationalisation de la chaîne de valeur
- Les avantages et les limites du protectionnisme

3) La lutte contre le chômage

Dans ce chapitre seront abordés :

- Le chômage et les principaux indicateurs (taux de chômage et taux d'emploi)
- Les problèmes d'appariement et les asymétries d'informations qui sont à l'origine du chômage structurel
- Les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage
- Les politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage

4) Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

Dans ce chapitre seront abordés :

- Les caractéristiques des grandes crises et les mécanismes à l'œuvre
- Les comportements mimétiques
- Les canaux de transmission d'une crise financière à l'économie réelle
- La régulation du système financier

5) Quelles sont les politiques économiques dans le cadre européen ?

Dans ce chapitre seront abordés :

- L'intégration européenne ainsi que l'effet du marché unique sur la croissance
- La politique européenne de la concurrence
- La politique monétaire et les politiques budgétaires dans le cas de la zone euro et leur coordination/ choc asymétrique

Concernant la partie sociologie et science politique du projet de programme

Le travail sur cette partie du projet de programme est moins avancé.

6) La structure sociale et la stratification sociale

7) Education et mobilité sociale

Dans ce chapitre seront abordés :

- Les déterminants de la mobilité sociale et notamment le rôle joué par l'école

8) Le travail

Dans ce chapitre seront abordés à travers les « lunettes des sociologues » :

- Le lien entre travail et intégration sociale
- Les formes de l'emploi et les conditions de l'emploi
- L'organisation du travail

9) Urbanisation et transformation de l'organisation spatiale

Dans ce chapitre seront abordés :

- La dynamique d'urbanisation, les processus à l'œuvre
- La polarisation spatiale et sociale

10) Démocratie, engagement et action collective

Concernant la partie « Regards croisés » du projet de programme

Le travail sur cette partie du projet de programme est moins avancé.

11) Les inégalités et la justice sociale

12) L'action publique

Le CDP-SES a rappelé son attachement à la structuration des programmes par les disciplines constitutives des SES pour la formation des élèves¹. Les représentants de l'APSES et de l'AFEP ont quant à eux critiqué cette organisation des programmes et ont rappelé qu'ils étaient favorables à une approche par les objets. L'APSES s'est également inquiétée de la faisabilité des programmes. Dans cette perspective et aux vues des projets de programme qui ont été présentés, le CDP-SES a tenu à attirer l'attention sur le fait qu'un certains nombres de notions abordées en terminale ont déjà été étudiés en première et où en seconde (défaillance de marché, asymétrie d'information, bien commun, externalité, aléa moral...). Par conséquent le statut de ces savoirs n'est pas le même puisqu'il s'agit de prérequis.

L'APSES a également proposé que les questions liées à l'environnement soient traitées dans le « regards croisés » sur l'action publique afin d'éviter que ce sujet ne soit abordé que sous l'angle de la Science économique.

Les représentants du SNALC ont reçu positivement ces projets de programme et ont néanmoins tenu à mettre en garde concernant le chapitre sur « l'Urbanisation et la transformation de l'organisation spatiale » sur les risques de redondances avec le programme d'Histoire géographie, géopolitique et science politique.

¹ Comme l'explique notamment J-P. Astolfi dans son ouvrage « La saveur des savoirs, disciplines et plaisir d'apprendre » : « Ce qui manque aux élèves, ce n'est pas tant l'ouverture interdisciplinaire qu'une disciplinarisation préalable de leur esprit. Car il n'est pas d'interdiscipline sans disciplines valorisées et stabilisées » (P111)

Les représentants du SNES ont rappelé que l'approche par les disciplines était contestable et qu'elle faisait l'objet de vifs débats au sein de la discipline et ont proposé que l'architecture des programmes comprennent 4 chapitres de sociologie et science politique, 4 chapitres de science économiques et 4 regards croisés.

Concernant les épreuves de baccalauréat, M. Pelletier a précisé que les évaluations pour les élèves de première renonçant à la spécialité SES seraient d'une durée de 2 heures et non plus de trois heures. Il a également rappelé qu'il n'y avait pas de remise en cause des épreuves actuelles. Il reste attaché à l'exercice de la dissertation avec dossier documentaire factuels ainsi qu'à l'épreuve composée. La seconde partie de l'épreuve composée pourrait néanmoins évoluer. L'APSES a proposé que l'épreuve de SES pour les élèves de premières qui abandonnent la spécialité soit constituée uniquement de la troisième partie de l'épreuve composée.